L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 16 JUILLET.

FEUILLETON.

LES
ASSASSINS DU LIBAN,
ROMAN HISTORIQUE,
PAR HENRI AUGU.

DEUXIÈME PARTIE.
LE VIEUX DE LA MONTAGNE

XVII
LE DÉPART.
—Suite et Fin.—

Il supporta l'atroce douleur de ce premier supplice sans proférer une seule plainte, les yeux levés au ciel, et sans laisser apercevoir sur son visage la moindre trace d'altération. Un accident imprévu put seul lui arracher le cri de la douleur.

Pendant que, nouveau Scévola, il laissait brûler son poignet avec une si imperturbable tranquillité, un charbon se détacha du brasier et roula jusqu'à son coude. Soleyman poussa un cri perçant; puis s'adressant à Bartolomeo Serra, qu'il avait auprès de lui, il lui dit avec colère:

— Ote-moi ce surcroît de douleur!

Ce chef du corps des Mamelouks, suivant les mœurs barbares de l'Orient, avait réclamé et obtenu sans peine l'odieux privilège de présider à l'exécution des criminels.

— Quoi! demanda-t-il avec une froide ironie au jeune Syrien, un homme aussi courageux que toi craint une légère douleur? Qu'est ce donc auprès de celle que tu éprouves depuis plusieurs minutes avec tant d'impassibilité?

— Chien d'infidèle! répondit Soleyman en regardant son bourreau avec fierté et mépris, sache que tu n'es point digne de m'adresser la parole! Fais ton devoir en silence. La douleur dont je me plains n'était point ordonnée par la sentence qui me juge et qu'ont prononcée.

— Qu'importe! répliqua le Mamelouk. Ton Dieu l'a voulu.

Rappelé à sa croyance fataliste par cette parole, Soleyman ne daigna plus répondre à son bourreau. Seulement on l'entendit marmotter:

— Ce qui est écrit, est écrit.

Lorsque les chairs du poignet furent entièrement consumées, Bartolomeo fit faire tous les apprêts et exécuter le supplice du pal.

Les circonstances de ce supplice sont trop révoltantes pour que nous les répétions ici avec plus de détails que ceux dont nos lecteurs ont été témoins à Acre, devant le pacha Djezzar; et cependant, celui qui subissait l'horrible torture en ce moment conservait son inaltérable sang froid.

Quand le pal, élevé en l'air, fut fixé dans le trou pratiqué à cet effet, Soleyman, dont la figure se décomposait par les efforts mêmes qu'il faisait pour dissimuler ses tourments, promena lentement ses regards sur les nombreux spectateurs de son agonie, et prononça à haute voix et très intelligiblement, en arabe, la profession de foi des musulmans:

—"Il n'est point d'autre Dieu que Dieu, et Mahomet est son Prophète!"

Il cita ensuite quelques versets du Koran, et demanda à boire.

Un soldat français, qui était de faction auprès du pal, et qui paraissait souffrir autant que le patient, allait le satisfaire, lorsque le chef des Mamelouks l'arrêta, en lui disant:

— Gardez vous-en bien, vous feriez mourir à l'instant ce criminel.

Soleyman resta vivant sur le pal pendant quatre heures: la pointe du pieu lui sortait par le cou.

Peut être cette horrible existence se fut-elle encore prolongée, si, après le départ de Bartolomeo et de la plupart des assistants, un autre factionnaire français, qui avait entendu l'observation du chef des Mamelouks n'eût cédé à la compassion, en donnant à boire au malheureux Soleyman, à l'aide d'un vase placé au bout de son fusil.

Sitôt que Soleyman eut avalé le breuvage, il leva son regard vers le ciel.

Un sourire effleura ses lèvres blêmes. Sans doute il voyait un ange qui lui montrait une femme enveloppée de gaze transparente, car il murmura:

— La houri blonde!

Et il expira....

Le squelette de l'assassin de Kléber, apporté en France par le docteur Larrey, fut donné par lui au Museum d'histoire naturelle du Jardin des Plantes, où il est encore. A l'inspection du crâne de Soleyman, on y remarqua la bosse ou signe proéminent du fanatisme, suivant le système de Gall.

Toute l'armée d'Egypte versa des larmes en apprenant la mort de Kléber, qui était son idole.

Les soldats, dit l'auteur de l'*Histoire de l'Armée*, l'aimaient pour ses grands talents, pour son courage élevé, pour ses vertus; ils l'aimaient pour son mâle visage, pour sa stature martiale et même pour ses vices.

Kléber était le type idéal de la beauté militaire, et le type moral de l'officier de fortune créé par la Révolution. Fastueux et frondeur, il subissait difficilement une autorité supérieure à la sienne. Intègre et désintéressé, jamais il ne souilla sa carrière par une exaction.

Actif, sobre, patient dans les circonstances difficiles de la guerre, il devenait indolent, licencieux, intempérant à l'excès dans les loisirs de la paix. Doué d'un esprit brillant, mais peu cultivé, il suppléait au défaut de son éducation par la rapidité de son intelligence et par une mémoire prodigieuse. Son langage, quelquefois éloquent, mais toujours original, était souvent d'une énergie toute soldatesque.

En un mot, Kléber réunissait les qualités et les défauts les plus opposés.

Sa mort fut un véritable jour de deuil pour l'armée, dont il était un des chefs les plus glorieux, et pour la France, dont il était un des citoyens les plus grands et les plus utiles.

L'armée d'Egypte, en pleurant Kléber, pleurait sur elle-même, abandonnée qu'elle allait être à des mains moins habiles.

En effet, l'homme qui lui succéda était le général Menou, qui avait embrassé la religion de Mahomet. Abdallah Menou était le doyen d'âge des généraux; il dut son élévation à cette circonstance; mais aucun des généraux de l'armée d'Egypte n'était moins capable que lui d'exercer un pareil commandement.

Dès le jour où Menou succéda à Kléber, la conquête d'Egypte fut perdue pour la France.

L'Angleterre était parvenue à former une nouvelle ligue avec la Turquie, le Grand Seigneur, pour lequel ce pays d'Egypte avait un attrait si puissant, n'hésita pas à tenter un nouvel effort, malgré les défaites d'Aboukir et d'Héliopolis.

Une troisième et formidable expédition se prépara à Rhodes, et vint fondre sur l'Egypte, ayant cette fois 17,000 soldats anglais dans ses rangs.

Kléber et Desaix étaient morts, Menou n'était point de taille à faire face à une armée dont les forces plus nombreuses que l'armée française.

A ce moment, en outre, les Français firent une nouvelle perte, d'autant plus funeste pour eux qu'elle les privait d'un allié redoutable pour leurs ennemis.

Le héros de l'Orient, que le grand Kléber avait su rendre déterminé à se soumettre et à embrasser la cause de ceux qui ne l'avaient jamais vaincu, Mourad-bey, malgré les justes sujets de mécontentement que lui avait donnés le général Menou, était resté fidèle à ses premiers engagements.

Invité par le général Belliard à partager les dangers de ses amis dans la circonstance si difficile où se trouvait l'armée française, cet illustre chef des Mamelouks s'était empressé de quitter le S... Il descendit le Nil pour se joindre au corps d'armée qui défendait le Kaire, lorsqu'il fut atteint de la peste à Beni-Souef, et emporté par ce terrible fléau au bout de quelques jours.

Les Français furent vivement affectés de cette mort imprévue. On rendit à la mémoire du bey tous les honneurs que méritaient sa constante bravoure et la loyauté de son caractère. Ses vaillants compagnons de gloire et de malheur, unis aux Français qu'ils avaient commencé à aimer, bien qu'ils eussent été vaincus par eux, déservirent à Mourad le plus bel hommage dont on puisse honorer les mânes d'un grand guerrier. Ils brisèrent ses armes sur sa tombe, en déclarant qu'aucun d'eux n'était digne de les porter.

Quant à Eh Nefis, la noble Géorgienne, elle fut inconsolable de la mort de son illustre époux.

Cependant le moment des revers était arrivé pour nous. L'armée anglo-turque, commandée par lord Abercromby et un capitan-pacha, débarqua à Aboukir.

Malgré des prodiges de valeur, nous fûmes battus à Canope, où un officier de dragons poursuivit le général en chef ang... sa tente, et le frappa mortellement de trois coups de sabre, pour rouler à côté de lui dans la poussière.

Un traité d'évacuation fut signé entre le général Menou et Hutchinson, en vertu duquel l'armée française, avec armes et bagages, devait s'embarquer à Rosette sur des bâtiments anglais et turcs, pour être transportée dans les ports français par la voie la plus prompte et la plus directe.

Tous ceux parmi les Egyptiens et les Mamelouks qui s'étaient compromis, pendant l'occupation française, par leurs liaisons avec l'armée étaient autorisés à suivre nos troupes en France.

Aussi vit-on un certain nombre d'habitants du Kaire, parmi lesquels sidi Othman, de la mosquée El-Azhar, et Ibn Hani le barbier, ainsi que plusieurs centaines de Mamelouks, prendre le chemin de Rosette avec nos légions pour aller ne se fixer en France, ou prendre service dans l'armée.

Ce furent les débris de ces fidèles Mamelouks qu'une populace fanatique massacra à Marseille en 1814, au moment de la réaction et des fureurs royalistes dans le Midi.

Ainsi se termina l'expédition la plus mémorable des temps modernes.

Les droits acquis par l'armée d'Orient à l'estime et à l'admiration de la postérité ne peuvent être contestés.

Si nos soldats ne brûlèrent pas eux mêmes leurs vaisseaux en débarquant à Alexandrie, comme Fernand Cortez en allant attaquer les Aztèques de Montezuma, le résultat fut le même pour eux à la suite du désastre d'Aboukir. Au seul revers de Canope, nous avons à opposer cette suite de nombreux combats couronnés par la victoire, avec les grandes batailles des Pyramides, du Mont-Thabor, d'Aboukir et d'Héliopolis.

Le lundi 20 septembre 1801, trois ans après son arrivée à Alexandrie, que l'armée d'Orient avait faite si extraordinaire de nos légendes militaires, s'embarqua à Rosette pour retourner en France, où elle devait commencer une nouvelle série de travaux et de victoires contre l'Europe conjurée.

Quelques-uns de nos bataillons aux faces bronzées par le soleil d'Afrique, mais décimés par trois années de fatigues et de combats héroïques, sont sur la plage derrière laquelle s'étendent au loin les jardins de Rosette la fleurie et les riches plaines du Delta.

Ils attendent leur tour d'embarquement. Les vaisseaux de transport sont en face pour les recevoir, les canots et chaloupes circulent....

Au premier rang, voici nos braves de la 2e demi-brigade légère. Ombragés par des dattiers et des bananiers aux larges feuilles, ils jettent, vers leur gauche surtout, où se dresse le rocher d'Aboukir, à la fois de tristes et de glorieux mémoires, des regards mélancoliques. Abdoul-Mouza et Beger sont parmi eux.

Nos carabiniers vont bien revoir leur pays, la France bien aimée.... mais n'aime-t-on pas le pays où l'on a combattu et souffert, où tant de compagnons et de frères d'armes dorment du sommeil éternel!

— Adieu donc, terre d'Egypte! disait un carabinier de la 2e. Adieu pays de nos rêves, adieu....

— Où j'ai failli, interrompit Jacquot Treillet avec son guépard sur le havre sac, périr dans un puits, faire la grimace au bout d'un pal, avoir la tête tranchée par le grand vizir en personne, et tomber du haut de la grande pyramide. Mais....

— Mais? demanda Jeannot le Manceau.

— Mais où je ramène mon chat et ma petite Bérsaba, la négresse, devenue la femme de l'ombre de la citoyenne Rivolet.

— Hé! milladious! gasconna Croustillac, qui avait le bras en écharpe depuis la bataille de Canope, cela fait deux chats peut-être.... Qu'en penses-vous, citoyen *Guillaume*?

Le sergent Leblanc, dont la balafre rhénane s'était surplissée par une deuxième, qui la croisait, se tordait les moustaches, appuyé sur le canon de son fusil. Il répondit d'un ton bourru:

—Nonobstant.... les femmes! c'est du luxe. En campagne, ça gêne encore plus qu'à la caserne. Je ne dis que ça. A preuve....

—A preuve, sergent? fit on.

—Demandez plutôt à Abdoul-Mouza et à Beger, si d'emmener comme ça avec eux, dans des palanquins, leurs femmes et leurs odalisques, cela n'embarrasse pas bigrement leurs pachas? C'est, bien sûr, pour cela qu'ils ne savent plus où donner de la tête pendant la bataille.... Et peut-être si le général Kléber.... Nonobstant, je me comprends....

—Réponds donc au sergent, Abdoul-Mouza! L'Albanais leva le regard au ciel et murmura:

—Ce qui est écrit est écrit!

—Amen! conclut Jacquot Treillet.

—Ah! çà, reprit Jeannot, et nos *six arpents de terre*, que le général Bonaparte nous avait promis à Toulon?

—Bah! repartit le sergent Leblanc, pourvu que nos généraux ne soient pas plus ambitieux que nos autres, simples soldats de la République, nous en aurons toujours assez, nonobstant, pour planter nos choux....

—Si la France triomphe! dit une voix.

C'était celle du capitaine Martial, qui revenait du navire ottoman, à bord duquel il avait, comme Omar et Rivolet, installé sa chère femme, en compagnie de son beau-père et de sa belle-mère, qui n'avaient plus désiré rester au Kaire.

Le sergent Leblanc, qui ne voulut jadis faire l'honneur au roi de Prusse de discuter politique avec lui, mais qui n'en accepta pas moins celui d'être nommé, ainsi que lui, *citoyen Guillaume*, salua d'abord son capitaine; puis il s'écria avec sa robuste foi de volontaire de 92.

—Peut-il en être autrement?

Quand les navires de transport, toutes voiles dehors, quittèrent le rivage d'Egypte, on put voir à l'arrière d'un bâtiment où flottait l'étendard du Croissant, un groupe pieusement agenouillé, dont les yeux étaient fixés dans la direction du Kaire. Dans ce groupe, il y avait trois femmes.

—Adieu!.... adieu, mon père! disait une de ces dernières à travers des sanglots.

Derrière elles se tenait debout Omar, l'ami de Kléber, dans son brillant costume d'officier des Mamelouks. Tandis que deux grosses larmes lui roulaient sur les moustaches, il murmurait:

—Etait-ce donc écrit?.... Ah! si j'avais été sur la terrasse!....

Sa foi de musulman était ébranlée.

Elle fut stérile pour la France d'abord, cette mémorable expédition qui nous coûta tant de sang, mais quelles conséquences fécondes n'eût-elle pas pour l'Egypte, et quels fruits ne doit-elle pas porter bientôt pour notre commerce et pour celui de l'Europe entière!

Les germes déposés sur la vieille terre des Pharaons par l'occupation française ont été recueillis habilement, comme on l'a déjà dit dans la *Patrie*, par un homme dont la figure et le génie grandissent de plus en plus dans la perspective historique.

L'esprit de Méhémet-Ali fut frappé des traces profondes laissées sur le sol par les Français, par leur constitution militaire, leur discipline, leur civilisation, leur science organisatrice. Il étudia leurs actes administratifs concernant la police des villes et campagnes, l'hygiène publique, la perception des taxes, leurs travaux entrepris quoique trop tôt interrompus, et pardessus tout il se pénétra de leur esprit de tolérance.

C'est cette étude qui fit que Méhémet-Ali le régénérateur que nous connaissons, et qui prépara la grande idée du percement de l'isthme de Suez, si bien accueillie par ses intelligens successeurs, et surtout par le vice-roi actuel, Ismail pacha.

FIN.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 15 juillet 1869.

Il ne s'est opéré aucun changement sur le marché monétaire proprement dit. La demande d'escompte est assez bonne, mais les capitaux sont abondants. Dans les rues, les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales et les billets de commerce de premier ordre sans garanties collatérales peuvent se faire à 10 à 11 pour cent par an; le bon papier et le papier de second ordre à 1 à 1 1/2 pour cent par mois. Les billets hypothécaires sont cotés à 9 1/2 à 10 le No 1 et 10 à 12 le bon à No 2. Une assez forte somme en bon papier s'est faite, aujourd'hui, à 10 1/2. Le papier hypothécaire No 1 est en demande à 10.

L'or a ouvert à 136 1/2 à 137 contre 136 7/8 à New York et, après de très faibles opérations, a fermé aux taux d'ouverture. On a vendu $1,000 à 136 3/4, $1,500 à 136 7/8, $2,000 à 136 3/4 à 136 7/8, $10,000 à 137 et $1,000 à 137 1/4.—Dans l'argent, $1,000, en demi-piastres américaines, se sont vendues à 130 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 129 1/2 à 130 1/2 et les piastres mexicaines à 3 à 3 1/4 de prime sur l'or.

Il y a eu, pour ainsi dire, calme plat dans le change étranger. Il ne s'est pas vendu de sterling.—Une transaction de 60,000 francs, en change de commerce No 1, a eu lieu à 3 78 3/4. Le sterling peut être coté, nominalement, à 149 1/2 à 150 le connaissement et clear et 151 à 151 1/2 le, change de banque, le change sur France, à 3 80 à 3 78 3/4 le premier et 3 76 1/4 à 3 75 le second.

Il ne s'est presque rien fait dans le change américain par suite de la rareté des affaires. Les banques ont tiré sur New-York à 1/2 de prime. Les transactions sont: $10,000 et $15,000, en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/4 de prime et $20,000, à trente jours de vue, à 3/4 d'escompte.

1,500 actions de la Compagnie de l'Ile-aux-Vaisseaux se sont vendues à 1 20 et 50 actions du chemin de fer de Carrollton à $89 75.

Les ventes de mandats comprennent $15,000 de la police métropolitaine à 83 1/2 et $5000 à 84. Il ne s'est pas vendu de mandats de l'Etat; ils sont cotés à 75 à 77 les gros et 80 les petits.

Une transaction de $6000 en billets de la ville a eu lieu à 26 1/4 d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 27 et vendu à 26 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 15 juillet 1869.

COTON—Les ventes rapportées d'aujourd'hui se sont bornées à 38 balles, mais nous avons entendu dire que 120 autres balles avaient changé de mains, dont nous n'avons pu rien obtenir de certain à ce sujet.

Nous avons en outre entendu dire que des facteurs avaient fait embarquer environ 500 balles, ce qui n'a pas du manquer de réduire d'autant le stock à vendre. Il s'est fait quelques recherches, et on a refusé d'accepter 30¾c la livre offerts pour une liste de 250 balles d'un coton classé à peine low middling. Le prix demandé a été de 31¼ cts.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept 1868. balles		3044
reçu depuis notre dern. rapport		46
		821647
Estimé par addition d'échantillons, &c.	9112	833705
		830749
Expédié aujourd'hui	216	
précédemment	827933	828179
Stock en mains		8570

FRET—Le fret étranger est sans aucune espèce d'animation, et les taux sont un peu mieux que nominaux. En fait de cabotage les affaires sont extrêmement calmes et les taux, quant aux vapeurs réguliers, sont plus faciles. Nous cotons:

Coton sur vapeurs pour New York 5/8 c, do pour Philadelphie — c la livre. Coton pour Liverpool ⅝ d la livre, tabac pour do 40 s le boucaut, farine pour Liverpool, 3 s 6 d le baril.

Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton nominal, tabac pour Liverpool 32s 6d à 35s, tabac pour Londres 40 s le boucaut, tabac pour le Havre $10 le boucaut, tabac pour Brême 35 s le boucaut, grains pour Liverpool 9 à 10 d le boisseau, do pour le Havre — d le boisseau, gâteaux de graines de coton 32 s 6d le tonneau. Il n'y a actuellement dans le port que deux navires sans engagements.

SUCRE ET MÉLASSE—Seulement 22 boucauts de sucre sont arrivés aujourd'hui et ce renfort a été vendu à 13¾ c la livre de prime. Dans la mélasse, un lot de 14 barils de fermentée légèrement recuite a été vendu à des conditions privées. Il n'y a pas eu d'autres lots au débarcadère. Le sucre des raffineries de la ville se vend 14¾ à 15½ c la livre de jaune clarifié, 15¾ à 16¼ c pour le blanc et 17 à 17½ c pour le sucre en morceaux et le sucre en poudre et la mélasse des raffineries de la ville à 55 à 60 c le gallon de recuite de Cuba, celle de la Louisiane 65 à 80 c et le golden syrup $1.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Le steamer Alaska, de Cincinnati, est arrivé depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme, mais ferme, le stock de l'article est faible et le medium et les bas grades rares. Les qualités propres à la boulangerie sont en bonne demande.

Les principales ventes, aujourd'hui ont embrassé 1500 barils de l'article, dont 150 de fine à $5,100 do à $5 50, 200 de superfine à $6, 173 et 384 de double extra à $6, 50, 82 do à $6 60, 100 do de farine pour ce qu'elle vaut à $6 75, 150 de triple extra à $7 10 et 100 d'extra de choix à $9 le baril. En addition à ce qui précède il s'est fait considérablement d'affaires par le placement aux mêmes prix.

Plus tard—Après la clôture des affaires une vente de 600 barils de bas triple extra s'est opérée à $6 80 le baril.

MAIS—Le mais est rare et le marché est ferme et les prix ont une tendance à la hausse. 500 sacs de blanc vendus à $1 15 le boisseau.

AVOINE—L'approvisionnement d'avoine au débarcadère est faible, mais le stock en magasin est rond. 50 sacs vendus aujourd'hui à 78 c le boisseau.

SON—Le marché est calme. 100 sacs vendus à $1 05 et 100 à $1 07½ la livre.

FOIN—Le marché est bien approvisionné de foin, mais il est calme à $26 à $27 le tonneau de prime et $29 pour la qualité de choix de l'Ouest.

PORC—Hier soir—mais on ne l'avait pas rapporté, 225 barils de full weight mess se sont vendus à $34 37½ le baril. Aujourd'hui 26 barils do vendus à $34 50 le baril. Le détail a lieu à $34 75 à $35 le baril.

BACON—Dans le bacon il ne se fait que des affaires en détail à 15 c la livre d'épaules, 18¼ c pour les côtes clear ribbed et les côtes désossées 19 cts.

VIANDE SALÉE A SEC—Un lot de 5 barriques d'épaules, devant arriver, vendu à 14¼ c la livre.

BREAKFAST BACON—Bonne demande à 20 à 21 c la livre de bacon de l'Ouest et celui du Nord 21 c.

SAINDOUX—Le stock de saindoux est faible. Il se fait quelques recherches et les prix de l'article sont plus fermes. Le saindoux en tierçons est coté à 19¾ c et en barillet 21½ à 22½.

FROMAGE—Les petits lots sont en bonne demande pour le commerce local. Nous cotons le Western Reserve 14 à 16 c, le factory 16 à 17 c le Northern cream et l'English Dairy 15 à 17 c la livre. Les qualités inférieures sont irrégulières et nominales.

SEL—La demande de sel de Liverp. pour l'intérieur est bonne et les prix de l'article sont fermes. Les commerçans demandent, savoir: $2 35 à $2 40, gros $2 30 à $2 35 le sac; la forte lots prix en entrepot paient 10 cts de moins. Le sel des Iles Turques est en bonne demande pour l'Ouest et il n'y en a pas en premières mains. L'article est coté à 50 à 60 c le boisseau.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Vendredi matin, 16 juillet 1869.

La journée d'hier a été excessivement chaude, et, sous le rapport des affaires, absolument nulle. Les bateaux à vapeur entrés dans le port n'avaient qu'un fret insignifiant, à l'exception du Mollie Able, venant de St-Louis, qui a apporté un chargement complet.

Le fleuve recommence à monter, mais il n'y a plus rien à craindre de ce côté; la saison des crevasses est passée.

Les arrivages d'hier comprennent le Myrtle, de la paroisse Plaquemine; le Rose Franks, du Bayou Lafourche; le National, du Bayou Sara; le Lizzie Hopkins, de la Rivière Rouge; le Mollie Able, de St-Louis.

Les bateaux partis hier sont le Hunter et le Myrtle, pour la paroisse Plaquemine; le Rose Franks et la Cléona, pour le Bayou Lafourche.

Parmi les bateaux qui partent aujourd'hui nous signalerons le Galatea, capt. S. O. Hemenway, lequel fait trois voyages par semaine. Il part de la ville tous les vendredis, les lundis et les mercredis, à midi. Ce paquebot prend du fret et des passagers pour le fort Jackson et tous les atterrages intermédiaires. M. Olivier Canton Jr., bien connu des habitants de la paroisse Plaquemine, préside à l'office et C. Sharpe est préposé au fret.

BATEAU DE LA MALLE.—Le beau packet régulier National, capitaine E. Gross, assisté du populaire comptable J. G. Landry, et S. Heno, préposé au fret, fait le service de la côte jusqu'à Bayou Sara. Il part de la Nouvelle-Orléans tous les lundis soir, à 5 heures, et tous les vendredi matin, à 10 heures. Il transporte la malle jusqu'à Bayou Sara.

Partira ce soir, à 5 heures, le Flicker, capt. Jos. Aucoin, qui fait le service de la côte et du Bayou Lafourche jusqu'à Lockport. Il part de la ville tous les vendredis soir, à 5 heures, et tous les mardis matin, à 10 heures. M. Z. Dupuis en est le premier commis.

Sont attendus pour partir demain: le Henry Ames, de Vicksburg; le Wild Wagoner, de Natchez; le Frolic, de la Rivière Rouge; le Welcome, de Bayou Sara; le Myrtle et le Crescent, de la côte d'en bas.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.
PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC
LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU
Dr C. McLANE.
Le plus efficace qu'il y ait au monde.
Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez?
Ont-ils un appétit vorace?
Ont-ils le ventre dur et enflé?
Ont-ils une fatigue sale et un goût désagréable?
DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.
Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête?
Ont-ils des déchirements d'estomac?
Ont-ils un sommeil troublé et des grincements de dents?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds?
DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.
Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.
LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas un candi dangereux.
LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant de l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.
N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.
Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature
FLEMING BROS.
On le vend dans le monde entier.

J. E. BAILEY,
246.........Rue du Canal.........246
VINAIGRE,
Etabli en 1840.
ACHAT de cidre, vin et bière aigres.
Achat de barils vides. 2 juillet—1an—3fps

Vins--Liqueurs--Provisions--&c
LA MARQUE DE
WHISKY DEXTER,
Connue sur le marché du Sud depuis 1826
Ayant été contrefaite, nous prenons ce moyen d'annoncer à nos amis et à nos clients qu'au lieu de peindre les têtes de nos barils comme par le passé, nous étampons dessus, au feu, la gravure du bateau à vapeur et le nom de notre maison en plein.
Nous avons nommé MM. HOLT, MURRAY & TARLETON, No 64 North Commerce street, Mobile, nos agents et nous avons donné à M JULES TARDOS l'autorisation d'agir en notre nom à la Nouvelle-Orléans.
EDMUND DEXTER & SONS.
Nos 51 et 49 Sycamore street, Cincinnati.

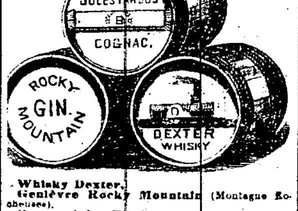

Whisky Dexter,
Genièvre Rocky Mountain (Montagne Rocheuses),
Cognac Jules Tardos,
Whisky Bourbon Jules Tardos,
Amer Newfoundland (Terreneuve),
—Egalement—
Un grand assortiment des meilleures marques de Vieux Whisky Bourbon.
A vendre par
JULES TARDOS,
27 jan—6m—t(2) No 72 de la rue Bienville.

E. DECHAMPS,
No. 26 de la rue St-Louis, Nile-Orléans,
IMPORTATEUR direct d'eaux-de-vie et de vins français; de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc.
Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 7 janv—1an

AGENCE GENERALE.

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
do Alphonse Cabuzac,
Champagne Che Heidsick,
Porto de S Cazet,
Des ordres seront reçus pour l'importation directe.
AUG. COUTURIE & Cie.
3 fév—1 an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,
12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14
NOUVELLE-ORLEANS
Importateurs et Marchands
de toute espèce de
CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
CORDIAUX ASSORTIS,
Absinthe et Kirsch,
—ET—
Fabricants de Syrops de Fruits,
23déc—1an Médailles.

SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orleans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO.
No 48 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO.
1 fév 6m No 48 de la rue Tchoupitoulas.

VIEUX WHISKY BOURBON,
DE J. A. MILLER,
Paris, Comté Bourbon, Etat du Kentucky.
Provisions et Céréales.
Constamment en magasin un fort stock de
Vieux Bourbon et Vieux Rye, purs, Whisky Rectifié,
de tous les âges, prix et preuves, de la meilleure qualité.
Ordres pour Sucre, Mélasse, Café Fournitures de bâtiments, Coton, Corde et Toile d'emballage, Mais, Farine, &c.
Avances sur les consignations faites à
MM. F. D. COBB & CO. a New York.
COBB, DOLHONDE & CO.
Au No 37 de la rue Natchez.
22 janv—au 31 juil—Mar J D

CAZAUX & VERGNOLE
73.........VIEILLE-LEVEE.........73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE.
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux & Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crême de Moka, Fruits à l'eau-de-vie.
Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.
DU Bois préparé et brut, des Chassis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention... 10 juillet—1an

Selles. Selles. Selles.
A QUATRE PIASTRES PIECE.
1,000 SELLES McClellan à $4 pièce,
200 CARABINES à $12 et $15,
500 FUSILS DE CHASSE fins, à deux coups, à $15 et $25,
et un grand assortiment de COUTELLERIE de table et de poche, et autres QUINCAILLERIES, à bas prix,
à vendre par
S. B. CHURCHILL & BROTHER,
Successeurs de Taylor & Churchill,
24 juin—1m No 41 de la rue des Magasins.

Agence Commerciale Perfectionnée
J. M. BRADSTREET & SON
PROPRIETAIRES—Etablie en 1849.
W. C. DAY,
Surintendant, à la Nouvelle-Orléans,
Bureau, No 28 rue Natchez, coin Magasins,
(Bâtisse Morgan.)
BUREAU PRINCIPAL, 247 Broadway, N. Y.
Succursales dans dix-neuf des principales villes des Etats-Unis et du Canada.
NOUS publierons, le 1er juillet prochain, le vingt-cinquième volume de nos RAPPORTS COMMERCIAUX qui contiennent le nom, l'adresse, le genre d'affaires et le degré de crédit de chaque négociant des Etats-Unis et du Canada.
L'édition est revue et sera corrigée jusqu'à la date de la publication.
Le seul fait que depuis vingt ans les principaux banquiers, négociants et fabricants de toutes les villes de ce continent et dans un grand nombre de villes d'Europe se sont constamment servis de nos rapports, sont une preuve suffisante de leur valeur et de leur exactitude.
Nous désirons rappeler aux hommes d'affaires que nous n'avons reculé ni devant les dépenses, ni devant le travail pour avoir, dans les villes et campagnes, les rapports actuels et nous en procurer pour les nouvelles régions, sous le rapport de la quantité et de l'exactitude des détails, sont ceux que nous avons présentés de mieux jusqu'à ce jour.
22 juin—1m J. M. BRADSTREET & SON.

Tonnellerie qui a remporté le prix.
AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.
LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de boucauts à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de boucauts et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi.
S. J. BERKERY,
Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville.
3nov 1an (Débarcadère du sucre.)

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES
Crescent Hotel,
A LA BAIE ST-LOUIS.
Cet Hôtel, avantageusement connu, est ouvert et peut recevoir les voyageurs.
Les propriétaires ne négligeront rien pour en faire une agréable résidence d'été. On débarque au "Crescent Wharf", vis-à-vis de l'Hôtel.
TOULMÉ & SAUCIER,
22 juin—2m Propriétaires.

Hôtel de la Grand Ile,
Sur les bords du Golfe.
Cet Hôtel, qui est trop bien connu pour qu'il soit besoin d'en faire l'éloge, s'ouvrira le PREMIER JUIN 1869. Il a été réparé de manière à en faire la plus grande résidence d'été qui se puisse trouver au Sud. En outre des anciennes bâtisses qui ont été mises à neuf, de nouveaux cottages, des dépendances toutes et à larges galeries ont été construites afin de donner de l'agrément aux nouveaux pensionnaires attendus. Aucune ville de bains n'offre au tant de facilités aux personnes qui cherchent le comfort et l'isolement. Des chars à cheval objectent à la nécessité des longues marches qu'on est obligé de faire sur les bords du Lac; ces chars font le service le matin et le soir, gratis.
Il n'existe pas, aux Etats-Unis, d'endroit plus favorable pour les bains, la pêche et les excursions en bateaux.
Le SAN NICOLAS ayant été presque entièrement reconstruit, fera le service régulier et partira du Canal, ainsi qu'il a été annoncé.
La table est reconnue comme sans égale. Voici les prix:
Par jour .... $3 00.
Par semaine .... 18 00.
Par mois .... 60 00.
Les lettres et journaux laissés au bureau de l'agent, M. J. L. Titus, No 33 rue Petite, entre Douane et Bienville, seront envoyés à l'hôtel trois fois par semaine.
Conditions particulières pour les familles qui désirent passer l'été à l'hôtel. Pour les enfants moitié prix.
25mai—2m B. MARGOT, Propriétaire.

Hotel des Sources Bladon,
COMTÉ CHACTAW, (ALABAMA).
CE célèbre hôtel est ouvert et peut recevoir les pensionnaires. Le propriétaire ne négligera rien de ce qui est de nature à contenter ceux qui cherchent le plaisir et profiter aux malades.
Il y a, en outre du grand hôtel, plusieurs cottages pour familles et mes leurs, et les arrangements pour les bains sulfureux sont au complet.
Un corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal reste ouverte.
L'attention du ... est appelée sur les incomparables vertus de l'eau des Sources Bladon que la Faculté de la Louisiane et de l'Etats voisin ont recommandé. Elles sont d'une grande efficacité pour la dyspepsie, la maladie de foie, les maladies de femmes, les maladies d'estomac, les maux de reins, les rhumatismes et l'impureté du sang.
Pension, $15 par semaine; enfants au-dessous de $12 et domestiques de couleur moitié prix; domestiques blancs $ 0.
Des bateaux partent de Mobile tous les mardis et samedis après-midi pour les Sources.
N. B.—MM. Isaacson Selzer & Co, marchands de comestibles en gros, Nos 86 et 64 de la rue de la Commune, Nlle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente de cette eau en baril et il leur en sera expédié de fraîche constamment. Ces messieurs donneront tous les renseignements nécessaires.
20avril—3m JAS. CONNER & CO.

PENSION FRANÇAISE TENUE PAR
URBAIN RAMBAUT,
A BILOXI
M URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et aux familles qu'il fera l'ouverture de sa pension, à Biloxi, le 1er Juin. Bon service, bonne table et bon vin. Il y a des cabanes à bain.
29mai—6m Prix modérés.

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEUREY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 mai—1an

BOULO
MAITRE DE PENSION—A BILOXI,
Prévient ses amis et les familles qu'ils trouveront chez lui tout ce que l'on peut désirer. Vin à table; Cabanes à bains, etc, etc.
Prix. $2 00 par jour 25 mai—2m

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.
On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.
Les soupers, dîners, repas de noces, etc, y sont fournis sans délai—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

REOUVERTURE
Du Lake Park House et Restaurant de
N. MILLER,
au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal.
LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu, pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière.
Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraîchissements, ainsi que les mets les plus fins.
De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées.
30mar—6m N. MILLER, Lake Park House.

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans.
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA,
4v 1an Propriétaire

Café des Pyrénées,
TENU PAR D. ROUSSE.
44.........Rue St-Louis.........44
En outre Passage de la Bourse.
Bon café et liqueurs de premier choix, chambres confortables recommandées aux voyageurs. Prix réduits.
26 fév—3m

BISMARK
CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE.
DE JEUX D'ECHECS.
DE CARTES.
DE DOMINOS, ETC.
Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte. 8 mars 1an Mar. JD

MANUFACTURE DU SUD.
JOHN NORWOOD,
Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers,
No 180 de la rue de Canal, près Dryades,
Nouvelle-Orléans.
Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. Havril—1an

GLYNN & WINTZ,
9.........RUE DU CAMP.........9
Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants. Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés.
Agents du Vernis-Bronze de Cahill.
On a toujours en magasin le célèbre Cirage anglais de Day & Martin. 7 mars 1an

CUVES
—ET—
Toute espèce de Travaux de Charpente.
LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer ces bâtisses d'installer les magasins, etc.
J. H. BEHAN, No 14 de la rue Franklin, près Canal, ou au Glass Box, 265 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No 245 de la rue du Canal, ... Franklin 15 avril—1an

UN AUTRE GRAND TRIOMPHE
Pour la Machine à Coudre de
Grover & Baker,
Les deux premiers prix à la troisième Grande Foire de l'Etat de la Louisiane.
Bureau et salle de vente, pour les Etats du Sud, au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Louisiane.
21 mai—3m

Julius Loeffler,
(successeur de CHAS LOEFFLER,)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,
et fabricant
D Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.,
No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse
Ilaout—1an Nouvelle-Orléans

Avis de Société.
MR. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.
Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins, No 162 rue Gravier, et No 13 rue Union, vis-à-vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.
J. A. LUM.
FRANK H. HOOKER

Pianos, Musique
ET
Instruments de Musique.
CHARPAUX & LOUBERE,
46.........RUE ROYALE.........46
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que
FAIVRE, JELMINI, BORD,
(avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord)
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, GALENBERG et VAUPEL &c., &c.
Grand assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
Le tout offert à des prix excessivement réduits.
29mai—1an

INSTITUTIONS
INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 21aout—1an

Collège Classique et Commercial.
133.........RUE QUARTIER.........133,
Entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs:
EDW. C. HAYDEL——CHS. BLÉTON.
LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus.
Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 31janv 1an.

Collège d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire,
Près d'Alexandria, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant
11 janv—1an à Alexandrie. ane.

HABILLEMENTS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE TOILETTE
POUR HOMMES.
B. T. WALSHE.
110 rue du Canal,
6janv—1an NOUVELLE-ORLEANS.

FONDERIE DE LEEDS
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.
NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newall, des Bouches à fourneaux, des Grils à exécuter toute sorte de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.
14 sept—1an LEEDS & CO.

Bon Marché!
McINTYRE & APPLEGATE,
Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes Ale, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans.
Agents des Tuyaux doublés en ferblanc, patentés, de Cotwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser allonger et réparer les hydrantes. Ils se chargent également des réparations.

W. W. CARRE & Co,
350.........RUE DELORD.........350
MARCHANDS de bois de charpente, pin et cypre. Fabricants de Chassis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, scié selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitations faites par pièces et toutes prêtes à être montées.
Les ordres peuvent être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 103 St-Charles. Boîte No 60. 9 fév—1an—t(2)

Directory de la Nile-Orléans, J. Chandler pour 1870.
LES souscriptions et les avis doivent être adressés à Benj. Chandler, Lock Box 971 du Bureau de Poste; à la boîte 604 du Mechanics' Dealers Exchange, No 103 de la rue St-Charles, et au bureau du "Picayune".
3 juin—3m

Opium. Opium. Opium.
Attendu par le steamer
ALHAMBRA,
qui arrivera directement dans ce port, au commencement de juillet, à vendre par
E. J. HART & Co.,
20juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de
Peak, Frear & Co.
Et Extraits de Biscuits à la viande de Liebig.
Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de
E. J. HART & CO.,
Seuls Agents dans les Etats du Sud,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.
A vendre, en détail, par
H. F. WILSON & BRO.
Au coin des rues Magasins et Philip;
CLARK & MEADER,
Au coin des rues Commune et Carondelet;
SAM'L HASTINGS,
20 juin Au coin des rues Magasins et Félicité.

Sucres!
1000 Colis sucres, en poudre. pains de sucre et sucre en morceaux, A. C.—Blanc, jaune et brut,—attendus et en magasin,
A vendre par
E. J. HART & Co.,
20juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, 55 0/0.
SEL DE SOUDE,
SOUDE CAUSTIQUE, 62 0/0,
BI-CARBE DE SOUDE.
A vendre, en magasin et en Douane, par
E. J. HART & Co.,
2juin No 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Daniel & James D. Edwards,
Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,
—Et—
Nos 22 24, 26, et 28 de la rue Front
Nouvelle-Orléans, Lne.
Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE,
Et de toute espèce d'ouvrages
EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR, &
ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE
pour distilleries à grains et autres distilleries;
—Marchands de—
TUYAUX et ALLATIONS en FER de toute grandeurs.
POMPES A VAPEUR ET A BRAS.
Ils font et reparent les JAUGES POUR VAPEUR et EAU et se chargent de toutes sortes de REPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.
22 juin—un an

Travail libre.—Bourse et Enregistrement de Terres.
COIN DES RUES LAFAYETTE ET NILLE-LEVÉE.
LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les propriétaires qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre aux émigrants. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la salubrité, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.
Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, Président et Agent général du Bureau des Commissaires d'Emigration. 20 juin—6m

$40--$45--$50,
Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON.
—AU—
No 6 DE LA RUE BARONNE.
ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté.
Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre.
On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGE, Glass Box 497, Nile-Orléans.
15mai—3m

CIGARES CIGARES
Premier prix à l'Exposition de 1869
F. SUAREZ
13.........RUE COLUMBUS.........13,
Entre Remparts et St Claude.
TOUJOURS en magasin un assortiment complet de CIGARES fabriqués avec le meilleur tabac de la Havane, de même que des cigares mêlés et du pays au plus bas prix du marché. 14mai—3m

T. S. WATERMAN,
Fabricant de Soda
—et marchand de—
Appareils de Soda,
Nos. 56, 58 et 60 RUE DU BASSIN,
(Près Commune).
AGENT pour la vente de l'appareil "TRIOMPHE," de soda de Andrew J. Morse, Son, le meilleur qu'il y ait et qui a remporté tous les prix aux Foires de l'Etat, en 1866, 1868 et 1869.
Ayant agrandi son établissement, M. WATERMAN aura toujours un bel assortiment de verres à soda, porte-verres, pots à glace, jus à fruits et extraits purs pour sirops, un fût d'acide sulfurique; tuyaux en ferblanc de toutes les grandeurs, à l'usage du commerce.
19mai—2m

Agence pour la vente des
CERCLES "ARROW,"
43.........Rue Carondelet.........43
NOUVELLE-ORLEANS.
LE CERCLE "ARROW"
LA demande de cet excellent cercle à balles de coton augmentant tous les jours les propriétaires ont cru devoir augmenter le stock de la saison; ils sont à même de remplir toutes les demandes de CERCLES "ARROW"
que leur adressera le commerce. Ils vendront également le CERCLE A BOUCLE, de toutes grandeurs et garanti fait du meilleur fer anglais.
H. T. BARTLETT,
R. W. RAYNE,
Agence générale, No 43, Carondelet.
2mai—3me Nile-Orléans.

Vieux Vêtements.
LES personnes qui auraient de vieux vêtements des DEUX SEXES, et qui voudraient en disposer, peuvent le faire avantageusement en s'adressant à
RAGUET GIRARD, Tailleur
No 140 rue St Philippe,
22juin—1m et 227 rue des Remparts.

Magnolia Park Cottage, à Alger,
Au-dessous du chemin de fer.
Ouvert tous les jours de 5 heures du matin à minuit.
LES propriétaires ne négligeront rien pour faire de ce beau jardin un agréable lieu de promenade pour les familles.
On y trouvera les meilleurs vins, les meilleures liqueurs et toute espèce de rafraîchissements aux prix de la ville.
Il y a encore un corps de musiciens et des spectacles extra le dimanche.
Les personnes qui donnent des piques-niques trouveront au MAGNOLIAS PARK tout ce qu'elles peuvent désirer.
La ligne d'omnibus fera le service entre la rue du Canal, le ferry du Troisième District et le Magnolia Park.
Entrée gratis. 20juin

J. J. ALBERT,
60...Rue Douane...60
A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX,
de tout genre:
Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c.,
Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.
1er janv—1an

Ch. FACIOT,
RELIEUR DE PARIS.
EXECUTE la reliure en tout genre, collage et vernissage de cartes, dorure sur tranche, marbrure, sur-dorement en passe-partout. Aussi: Cartonnage en tout genre, articles de fantaisie, etc. 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale
Prix modérés 24juin—1an

JOHN M. COONEY,
AVOCAT,
(Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District)
Bureau, No 21 de la rue du Camp,
4 juin—6m (Au premier.)

GLACIERE STONEWALL
Glace! Glace! Glace
EXPEDIE, pour tous les points, en boucauts ou en sacs, aux frais des acheteurs.
Les ordres sont exécutés sans retard.
Les seuls prix sont ceux qui figurent sur les cartes es importateurs. 4 juin—3 mois.

AVIS AUX FAMILLES
ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.
BIZOT & SISSAC,
Boulangerie du Vieux Bassin, No 7, Carondelet Walk.
CES Messieurs offrent en vente, à leur établissement du PAIN de première qualité à raison de six cents la livre, en petite ou en grande quantité, à la disposition des acheteurs. Les porteurs de pain de la maison le distribueront aux familles à raison de 30 pains à la piastre, pesant 8 onces. Aussi, des BISCUITS de première qualité et de toute espèce, qui seront vendus au dernier prix du marché.
25 juin—1m BIZOT & SISSAC.

DEMANDE DE MEUBLES.
ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp, magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables.
28mars—1an t 1 2

A la Selle Anglaise.
F. GIEFERS,
24.......RUE ST-CHARLES.......24.
FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure.
Prix modérés. 7 janv—1an

C. H. MILLER & CO,
CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de pièces d'artifice, etc.
Seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.
Nos 50 et 52 Nile-Levée.
27 avril—1an Coin Allée de Natchez.

MOULIN A RIZ SONIAT,
SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES,
A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

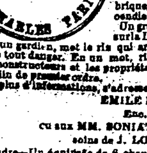

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. P. McKinlay, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des des moulins du même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul.
Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel aboutit un gardien, met le riz qui arrive, et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'adresser à
EMILE DUPRÉ,
Enc. Peters et Douane,
ou aux MM. SONIAT FRERES,
soins de J. LONG, Kenner P. O.
A vendre—Un équipage de 6 chaudières à sucre.
1er janv—1an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO.,
COMMISSION MERCHANTS,
Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,
20 fév—1 an 16 & 18.......ST-LOUIS STREET.......16 & 18

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co.,
OF NEW YORK.
ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ETRE FORFAITE
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible

Etat des Affaires.		Officiers.
Polices en vigueur	$25,000,000	W. H. PECKHAM, Président,
Actif	1,500,000	H. V. GAHAGAN, Secrétaire,
Revenu annuel	800,000	L. McADAM, Actuaire,
Pertes payées	500,000	G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.

DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York. — William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.
Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York. — Julius H. Pratt, négociant,
John J. Crane, président Banque Republic, — William W. Wright, négociant,
William T. Hooker, Wall Street, — Charles J. Starr, négociant,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co, — William Allen, négociant,
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co, — George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York, — George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
Minot C. Morgan, banquier, — John H. Sherwood, Park Place,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. — Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street,
Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company, — Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co, — George W. Farlee, avocat,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats, — W. L. Cogswell, négociant.
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.
JOSEPH MAGNER,
AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE,
No 48 DE LA RUE DE L'UNION.
25 fév

BUREAU DE LA
Compagnie d'Assurance de
L'ATLANTIQUE,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 30 de la rue du Camp.
Nlle-Orléans, 7 Juillet 1869.
CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie le troisième état annuel de ses affaires.
Montant des primes du 5 juillet 1868 au 30 juin 1869, savoir:

Primes d'incendie	$76,171 77	
Primes de mer	15,262 13	
Primes de rivières	64,991 70	
	156,425 60	
Primes non expirées le 5 juillet 1868	15,495 24	
	$171,920 84	
En moins, primes remboursées	$2,195 99	
En moins, montant réservé pour primes non expirées	26,171 22	
		28,367 21
Montant net des primes		$143,553 63
Pertes payées dans la même période, savoir:		
Sur risques d'incendie	$11,391 66	
Sur risques de mer	8,442 31	
Sur risques de rivières	9,798 63	
	29,633 60	
Réfaction (rabate)	27,510 14	
Taxes et revenu intérieur	7,965 81	
Réassurance	21,571 [illegible]	
Dépenses et loyer, intérêt en moins	21,611 [illegible]	
		109,275 64
Bénéfice net		$33,278 [illegible]
Actif.		
Billets pour actions		$247,500 [illegible]
Prêté sur hypothèque		20,720 [illegible]
Prêté sur garanties		6,250 [illegible]
Effets à recevoir		634 77
Actions de banques et autres actions		25,227 50
Primes en voie de recouvrement		16,415 [illegible]
Meubles de bureau		3,077 45
Effets à recevoir, payables sur demande		[illegible]
En caisse		[illegible]
Total de l'actif		$419,255 [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte, faite sur les livres de la Compagnie. E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président.
Assermenté et signé par devant moi, ce 7 juillet 1869.
EDWARD IVY, Notaire Public.
Les Directeurs ont déclaré un dividende de quinze piastres par action, qui sera porté au crédit des actions non encore payées. E. RIGNEY, Président,
H. P. JANVIER, Vice-Président.
Faisant fonctions de Secrétaire.
—Directeurs—
E. RIGNEY, T. M. SIMMONS,
T. PRUDHOMME, E. NEWMAN,
H. H. STANLEY, JAMES BYRNES,
C. M. SORIA, THOMAS SIMMS,
GEO. W. MANSON, B. J. WEST
B. L. MANN, A. D. GRIEFF,
WILLIAM Von PHUL, H. P. JANVIER,
ALEX. MARKS, JOHN H. KEEP,
JOHN PATTON, G. E. BLAYBACK,
WM AGAR. avril—1m

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL, JUILLET 1869.
Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.
A — L
Aubertin Julien — Laine Léonard
B — Lasoutie Antoine
Bardier Moise — Le Boul Eugène
C — Lafugé P C
Candeau Pierre — Lambile Auguste
Chauvin F. — N
Couyard Mme, née Pauline Candry — North Hélene Mme
Cadres, Jean-Paul — O
D — Odier, Blouse & Leroy
Dousse Jean et Jean — P
F — Petit Alexandre
Fager Jean-Marie — R
Foucault Julia Mlle — Resal Joseph
H — Renouard Emile
Hantouret Dominique — S
J — Segalas Antoine
Jacob Joseph, dit Léon-Amédée — W
— Wetzel Ernest.
La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours, (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
1er juillet

Chemins de fer.
Route directe et courte
De la Nouvelle-Orléans à New-York, Boston et toutes les villes du Sud et de l'Est, par le Chemin de Fer, "Cairo and Illinois Central."
LES convois partent de Cairo quotidiennement à l'arrivée des convois et des bateaux du Sud.
Il n'y a que deux changements entre la Nouvelle-Orléans et New-York.
Des chars de nuit sont attachés à tous les convois.
On peut acheter à Galveston et à Houston, Texas, des billets pour New-York, Boston et les points de l'Est. On peut également en avoir à la Nouvelle-Orléans, à Mobile et à Cairo. W. P. JOHNSON,
Agent général pour les passagers, à Chicago.
B. F. LONGLEY,
Agent général du Sud, à la Nouvelle-Orléans.
M. HUGHITT,
2avril—3m Surintendant général, à Chicago.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Arrangement de Printemps.
A PARTIR du JEUDI, 1er avril, les convois de ce Chemin de Fer partiront comme suit:
—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt. —DU LAC—
6 heures du matin, — 5 heures du matin,
8 " — 7 "
10 " — 9 "
Midi — 11 "
2 heures P. M. — 1 heure P. M.
3 " — 3 "
4 " — 4 "
5 " — 5 "
6 " — 6 "
7 " — 7 "
8 " — 8 "
Le char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et, du Lac, à 5 heures et demie du soir.
Les Dimanches, les convois partiront toutes les heures, de 6 heures du matin à 9 heures du soir.
Pour aller au Lac et en revenir, le même jour, 25 cents.
Pour le Chemin de Gentilly, 15 cents et autant pour revenir
Les passagers qui désireront s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du convoi.
G. PANDELY,
1er avril Surintendant-Général.

GRAND CHEMIN DE FER
DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan
Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.
Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à livrer à la Nile-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Bélanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.
Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin. CHS. A. WHITNEY & Co
27mai Agents.

Médicaments.
Le Remède Rouge pour la Diarrhée des enfants (Red Diarrhœa Remedy)
Le R. D. R. calme et fortifie les entrailles.
Le R. D. R. guérit les nausées et les vomissements.
Rien n'égale le R. D. R. pour la diarrhée.
Pour le choléra et le choléra morbus, servez-vous du R. D. R.
Toutes les mères devraient acheter le R. D. R.
Quand le R. D. R. est connu on ne veut de rien autre chose.
Les enfants qui crient aiment le R. D. R.
Le R. D. R. est employé au lieu de laudanum et de parégorique.
Le R. D. R. guérit des diarrhées de longue date.
Le R. D. R. pour les enfants en dentition.
Le R. D. R. arrête de suite la diarrhée aigue.
L'English Female Bitters (L'Amer Anglais des Femmes) guérit à votre femme.
L'E. F. B. donnez jamais de satisfaire les malades.
L'E. F. B. est un tonique intérieur efficace.
L'E. F. B. guérit toutes les maladies de poumons.
L'E. F. B. triomphe des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.
L'E. F. B. guérit des supressions et de l'irrégularité des fonctions.
L'E. F. B. fait passer agréablement l'âge critique.
L'E. F. B. est le remède des femmes.
Le Buchu de Dromgoole & Co. se vend un piastre.
Le Buchu de Dromgoole & Co plaît à tout le monde.
Pour les maladies urinaires, ayez recours au Buchu de Dromgoole & Co.
De ...uchu de Dromgoole & Co guérit de la gravelle et glennorrhae.
A vendre, en gros, par
WHEELOCK, FINLAY & CO, agents,
coin Gravier et Magasins.

L'ANTI PERIODIQUE,
OU
Tonique pour les Fièvres en Frisson,
Du Dr. P. WILHOFT,
Guérit invariablement de toutes les FIEVRES MIASMATIQUES, savoir
La Fièvre en Frisson,
Les Frissons,
La Fièvre Congestive ou Fièvre Pernicieuse,
La Fièvre Remittante Bilieuse.
C'est en outre le meilleur remède pour l'agrandissement de la rate, la débilité générale et la névralgie périodique.
L'avantage qu'a l'Anti Périodique sur tous les autres remèdes de ce genre consistent dans le fait:
1. Qu'il coupe invariablement la fièvre et empêche le retour du septième, du quatorzième et du vingt-unième jour.
2. Qu'il ne produit, à la tête, aucun des symptômes que produit la quinine.
3. Qu'il peut être administré, sans crainte, aux enfants de l'âge le plus tendre.
4. Qu'il ne contient ni quinine, ni arsenic, ni aucun autre poison minéral ou végétal.
A vendre par tous les droguistes et tous les marchands du Sud. Il est Pleinement Garanti pour la Guérison des Fièvres en Frisson, des Frissons, récentes ou chroniques,—si l'on suit les prescriptions.
WHEELOCK, FINLAY & CO.
Seuls Propriétaires
16 avril—3m—mar jeu,dim— Nile-Orléans, Lne.

VERMIFUGE
OR
B. A. FAHNESTOCK.
Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et es plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Douleur sourde au front, étourdissement, pâleur et rougeur, alternativement; pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, abattement et irrascibilité nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité? Le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, si l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chassera infailliblement le destructeur.
Il faut que l'acheteur examine attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas, qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'il refuse la bouteille qui ne les porte pas.
F. P. DUCONGE, Agent
rue de Chartres, No 39, Nile-Orléans

NEW-FOUNDLAND
BITTER.
NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On se sert, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure; rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique; il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur; c'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.
Notre réputation est garante de sa pureté.
La dose pour un adulte (garçon) est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.
M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile,
nos agents, le vendent par charretées au commerce.
On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes
Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.
Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.
EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an—Mar18

Collège de médecine et de chirurgie,
DE MILWAUKEE,
Incorporé par la Législature du Wisconsin.

Dirigé par des médecins du Sud, possédant tous les instruments modernes à l'usage des malades et des difformes et ou ceux-ci reçoivent les soins les plus intelligents qu'il soit possible de leur donner. Les affections chroniques, celles qui exigent des opérations chirurgicales—les maux de gorge, les affections pulmonaires, les maladies de la peau, les maladies du foie, du sang, des yeux, des oreilles, des organes urinaires et générateurs ainsi que les affections ordinaires y sont traitées sur les lieux ou par lettres.
On transmettra aux malades par la poste ou cachetés, en en recevant le prix, les ouvrages de médecine suivants:
MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS; Catarrhes Chroniques, Bronches, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages; prix 25 cents.
MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures; prix, 50 cents.
MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GENERATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures; prix, $1.
FAIBLESSE SEMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse; guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées; prix, 25 cents.
Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.
Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et nous envoient un timbre pour la réponse.
S'adresser au médecin,
T. WILLIAMS, D. M.,
Cabinet au coin des rues East Water et Mason,
Milwaukee, Wis.
N. B. On écrit et parle le français au Collège.
15 juin—1 an

Pilules Cathartiques d'Ayer
MEDICAMENT LAXATIF.

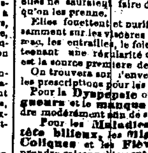

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir et il n'en est pas qui ait été aussi universellement adopté que nos Pilules qui, pour agir doucement n'en agissent pas avec moins d'efficacité. La raison de sa popularité s'explique par sa supériorité sur tous les remèdes de ce genre. Les personnes qui en ont fait l'essai savent qu'elles leur doivent leur guérison; celles qui ne les ont pas employées n'ignorent pas qu'elles guérissent leurs voisins et leurs amis et tout le monde sait que ce qu'elles font une fois elles l'accomplissent toujours.
Nous avons des milliers de certificats, mais les guérisons sont connues du voisinage et nous n'avons pas besoin de le publier. Convenant à tous les âges et à tous les climats, ne contenant ni calomel ni drogues délétères quelconques, chacun peut les prendre en toute sûreté. Leur couche de sucre en conserve la fraîcheur et en rend le goût agréable; étant purement végétales, elles ne sauraient faire de mal en quelque quantité qu'on les prenne.
Elles fouettent et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieures; nettoient l'estomac, les entrailles, le foie et les autres organes et, en tenant une régularité de fonctions, préviennent ce qui est la source première des maladies.
On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes les prescriptions pour les maladies suivantes:
Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.
Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre raisonnablement afin de faire disparaître les obstacles qui occasionnent ces maladies.
Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il n'en faut généralement qu'une légère dose.
Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aisne, il faut en prendre continuellement.
Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment.
Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.
Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et débarrasser l'estomac.
Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage alors même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse.
DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U.,
à Lowell, Mass.
On vend les pilules d'Ayer chez
MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK FINLAY & Co dépôt de médicaments patentés de FLEMING, à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.
juin—4m—Ti 1—yág

VENTES JUDICIAIRES.

La Dame MARY McMILLEN, tutrice, vs la Demoiselle EMELINE C. McMILLEN.

DEUXIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 38,081—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, neuf août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre (aujourd'hui Franklin), Hevia (aujourd'hui Lafayette), St Paul (aujourd'hui Liberty) et Sud Poydras.

Le dit terrain mesure trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de face à la rue Franklin quatre-vingt-cinq pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Lafayette, trente-quatre pieds neuf pouces et deux lignes derrière, et quatre-vingt-cinq pieds trois pouces sur la ligne du côté de la rue Poydras, suivant croquis d'Arthur C. de Armas, arpenteur, daté du 3 mars 1868, déposé au dossier dans la susdite affaire, d'après lequel croquis la dite propriété est désignée par la lettre D.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,16,24—août 1er,8

F. N. BRIGOT vs la Veuve BEHRENS.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans,—No 22 359—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-neuf de juillet 1869, à 10 1/2 heures A. M., à mon entrepôt No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de—

Un lot de meubles et d'effets transportés du premier étage de la maison No 135, rue Royale, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 juillet—8 11 14 16 18

T. & P. AVENDAÑO vs La Dame LOUISE TERLET, veuve d'Angel Xiques.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 716—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI neuf août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé sur la Batture, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Poydras, Front et Lafayette et désigné par le numéro seize, d'après un plan certifié par Hugh Grant, autrefois arpenteur, le 12 de février 1852, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain ayant vingt-trois pieds un pouce et trois lignes de face à la dite rue Fulton, vingt-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front sur une profondeur du terrain entre les deux lignes ... la ligne limitrophe du terrain No quinze, et de cent dix-sept pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Lafayette.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la ville de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport du dit notaire, en date du 8 d'avril 1855.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 juillet—8 16 25—août 1 8

ROBERT MOREE vs A. F. DUNBAR.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 90—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix neuf de juillet 1869, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison occupée par le défendeur et située No 224, rue du Camp dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
7 juillet—7 10 13 16 19

MIGUEL AVENDAÑO vs B. GEO. BOULET.

CINQUIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans No ...—En vertu d'un ordre de vente ... à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI, vingt ... juillet 1869, à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Toutes les marchandises, effets &c., qui se trouvent dans la bâtisse portant le No 7 de la rue Front et No 19 de la rue Fulton, dans le Premier District de cette ville, consistant en vins, liqueurs et meubles. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
10 juillet—10 15 20 ...

W. C. LIPSCOMB vs QUATRE POULAINS ET LEURS PROPRIETAIRES.

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No ...—En vertu d'un ordre de vente ... à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI vingt-quatre de juillet 1869, à 10 heures A. M., au coin de la Maison de Cour, rue de Chartres, entre celle Ste-Anne et St-Pierre, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Une pouliche de couleur châtain foncé, âgée de trois ans, nommée Lizzie F. Green.

Une Pouliche baie âgée de trois ans, nommée Kate Winchester.

Un Poulain bai âgé de trois ans, nommé Alf. Winn.

Et un Poulain de couleur châtain âgé de deux ans nommé Gray Fox.

Tous dans ... dépôt sans et de race.

Saisis provisoirement dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
1 juin—13 16 20 22 24

CANCEY & SIEVERSEN, vs. JEAN MONLEZUN et als.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans No 1 417—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, ... de juillet 1869, à 10 heures A. M., à mon entrepôt No 74 rue Ste Anne, entre celles Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds d'un café et un lot de meubles, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL.
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
... 8 11 14 16 18

THEODORE MORANO vs la Veuve FREDERIC FUCHS (JEANNE FRANQUET Veuve de CHRETIEN FREDERIC FUCHS)

SEPTIÈME Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1146—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Deux terrains contigus situés sur les bords du bayou St Jean, en cette paroisse d'Orléans, désignés par les numéros Un et Deux de l'îlet No 4 ... compris entre les rues de Vienne, Delery et du bayou et le Chemin dit du Lac suivant plan de D'Hémécourt, ci-devant voyer, en date du mois de juin 1859, déposé en l'étude d'Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville. Lesquels terrains mesurent, chacun, plus ou moins, cent deux pieds sept pouces six lignes de face au bayou St Jean ou au Chemin du Lac, cent vingt trois pieds de face à la rue de Vienne, cent pieds neuf pouces onze lignes sur la ligne du terrain No Trois du dit plan, et cent sept pieds sur la ligne de séparation d'avec le reste du dit îlet.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la Dame Vve E. Roth par acte au rapport d'Octave de Armas, notaire public en cette ville, en du 29 janvier 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
16 juin—16,24—1,9,17 juil

EDWARD McGEHEE vs la Dame M. ELLEN E. WALL.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans, No 1 446—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, du Camp, St. Charles et St Joseph, mesurant plus ou moins, vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Julie, sur cent cinq pieds plus ou moins, de profondeur. Ensemble avec l'usage d'une allée commune.

Le dit terrain est désigné par le numéro quatre d'après un plan annexé à un acte au rapport de William Christy, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1833.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la Dame Veuve Adélaïde Tyson McGill, suivant acte au rapport de E. G. Gottschalk, notaire public en cette ville, en date du 24 janvier 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 24—1 9 17 juil

P. BENNETT, vs. Sr. et Dame JOHN COONEY

COUR DE LA DEUXIEME JUSTICE DE PAIX pour la paroisse d'Orléans, No 6,032—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt six de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé sur la batture en face du faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues South Market, Delord de la Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, suivant plan de G. A. de Armas arpenteur, le 7 mai 1869, lequel plan sera exposé à la Bourse quelques jours précédant la vente.

Le dit terrain ayant, suivant le dit plan, seize pieds onze pouces de face à la rue South Market, la même mesure de largeur derrière, sur quarante-six pieds quatre pouces de profondeur.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison haute en briques, etc.

Cette propriété appartient au défendeur John Cooney au moyen de l'acquisition qu'il en a faite ensemble avec d'autre propriété à une vente faite par le Marshal des Etats-Unis, suivant acte délivré par le dit Marshall de ... du 14 juin 1865, dûment enregistré au bureau des Allocations, L. 91, Fo. 425.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
24 juin—24,2,10,18,25 juil

OSCAR ROBIN vs C. MARMILLIOD.

CINQUIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 19 896—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI, dix-sept de juillet 1869, à 5 heures P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Le fonds et l'installation d'une pharmacie située à l'angle du Chemin du Bayou et de la rue Johnson, dans le Deuxième District de cette ville, ainsi que tous les meubles et effets qui s'y trouvent. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—cette criée étant la seconde et dernière, les dits fonds et installations seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son bon ou obligation avec caution bonne et solvable portant intérêt au taux de cinq pour cent l'an de la date jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur paiera au comptant et en déduction du prix de l'adjudication, les frais d'annonces, du shérif, du greffier, et de gardiennage, etc., s'élevant en totalité à la somme de $235 00 cts ou environ.

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6,9,13,15,17

LEON QUEYROUZE, liquidateur, vs HYPOLITE THOMAS.

SEPTIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 1260—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le SAMEDI dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Sept billets souscrits par L. Damell à l'ordre de et endossés par Hypolite Thomas, numérotés de huit à quatorze inclusivement, chacun de la somme de cent vingt-cinq piastres ($125 00), datés Nouvelle-Orléans, du 1er juillet 1868 et payables respectivement à dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mois de date.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication
THOS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
6 juillet—6,9 13,15,17

ETAT DE LA LOUISIANE.—Quatrième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.—Ellen M. Cox contre William H. Johnson, son mari—No 22,382—Je certifie, par les présentes, que le vingt-huitième jour de juin 1869, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans le procès suivant, dans les termes et chiffres suivants—savoir:

Ellen M. Cox contre William H. Johnson, son mari. —No 22 382.—

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Ellen M. Cox, femme de William H. Johnson, et contre le défendeur, son susdit mari dissolvant la communauté d'acquêts et de gains à partir de la date de l'enregistrement de la pétition dans ce procès.

Signé le 3 juillet 1869,
PAUL E. THÉARD Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, dans la ville de la Nile-Orléans, ce troisième jour de juillet de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-neuf.

FRANK WALL,
10 juillet—10 17 24 Député du Greffier.

ISAAC HOFER vs THOMAS GIBBONS.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 1 435—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-sept de juillet 1869 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Premier District de cette ville et désignés par les numéros Un et Deux dans l'îlet borné par les rues Willow (autrefois Martin) Clara, Erato et Clio, d'après un plan dressé par Rezenstein, arpenteur, daté du 9 mars 1860 et déposé en l'étude de Wm Shannon, notaire public en cette ville; sous le No 42.

Le numéro Un forme l'angle des rues Clio et Willow et mesure vingt six pieds cinq pouces de face à la rue Clio, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles et face à la rue Willow.

Et le numéro deux mesure vingt-huit pieds deux pouces de face à la rue Clio sur une profondeur de soixante-quatre pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ses dépendances et appartenances.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Patrick Irwin, suivant acte au rapport du dit notaire Shannon, en date du 25 novembre 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—16,24,1,9,17 juillet

SIMON & LOEB vs le steamer FUNG SHUEY le capitaine et les propriétaires.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 17,602—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, ... de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêt de Robert L. Taylor, aux steamers "Teaser et Lillian", aujourd'hui sur le fleuve Mississippi, au pied de la rue Huitième, l'intérêt du dit Robert L. Taylor, aux dits steamers, étant un tiers indivis.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
17 juin—17 26,3,11,18

La Dame JULIA MYERS, vs. WM T. PRICE.

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,391—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, vis-à-vis de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les numéros Trois et Quatre de l'îlet numéro vingt-et-un (21), d'après un plan dressé par W. T. Thompson, arpenteur, daté du 7 mars 1849 et déposé en l'étude de J. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville.—Le dit terrain borné par les rues du Marché et Jackson et les Avenues Elmire et Pacifique, et les dits terrains mesurent, chacun, vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue du Marché sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la demanderesse, suivant acte au rapport de Wm Shannon, notaire public en cette ville, en date du 15 mars 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
8 juillet—8,14,22,29,7 août

LANCE [illegible]

LA VILLE DE BALTIMORE vs HENRY PARLANGE.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No ...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-sept de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

[illegible]

2o Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Bourbon, Dauphine et Ste-Anne ... la dite propriété ...

3o Un terrain situé dans l'îlet ...

4o Un terrain situé dans le même îlet, formant l'angle des rues Orléans et Bourbon ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits terrains et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15 24—2 9 17 juil

DAVID JACKSON vs. La Dame MARY McPHERSON veuve en communauté et administratrice d'Antonio Horta, décédé.

SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 1 ...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Septième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, quatorze août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues ..., Remparts et ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 juillet—13 22 31—août 7 14

JEAN MICHEL vs GEORGE GROSZ.

SEPTIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No 1,541—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Septième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, quatorze août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Robertson et Villeré, suivant un plan dressé par ..., arpenteur, daté du 24 septembre 1866 et annexé à un acte au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 29 septembre 1866, et mesurant vingt-sept pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Villeré ... de profondeur du côté de la rue St Louis ...

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 juillet—13,22 31—août 7,14

BERTRAND SALOY vs LA SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE DES ARTS ET METIERS.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 4 ...—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Prieur, Johnson et Ste-Anne, désigné par le numéro Quatre de l'îlet numéro onze, d'après un plan dressé par J. N. De Pouilly, architecte, déposé sous le No 216 en l'étude de Theo Guyol, notaire public en cette ville, mesurant trente-neuf pieds neuf pouces de face à la rue d'Orléans, sur soixante-quinze pieds de profondeur.

2o—Un terrain situé dans le même îlet, désigné par le numéro Trois du dit plan, mesurant trente-deux pieds de face à la rue d'Orléans ...

3o—Un terrain situé dans le même îlet, désigné par le numéro Cinq du plan ... et mesurant ... pieds ... de face à la rue d'Orléans, sur soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6,14,22,29—août 7

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS STERN & BROS.

Vente péremptoire de
800 CAISSES BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

Reçus, par les derniers steamers, directement des manufactures et convenant au marché de la Nouvelle-Orléans.

PAR LOUIS STERN & BROS, M. Stern encanteur—Dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres—

Il sera vendu VENDREDI, 16 juillet 1869 à 10 heures du matin, sans aucune limite ni réserve quelconque—

800 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Assortiment qui convient au commerce de la ville et à celui de la campagne.

—Egalement—

Un fort lot de coutellerie, fusils de chasse à deux coups et un fort lot de selles.

Ces articles sont frais et de bonne qualité. Ils mériteront l'attention du commerce et seront vendus en salle au gré des acheteurs.

Les acheteurs de la campagne consulteraient leurs intérêts en assistant à cette vente.

Conditions à la vente. 16 juillet

PAR S. ROGER & CO

VENTE SANS RESERVE

200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR S. ROGER & CO—H. Samory, encanteur—SAMEDI 17 juillet, il sera vendu à 10 heures à leurs salles d'encan, No 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général.

Conditions à la vente.

PAR EUGENE TOURNE

Successeur de
BERNARD TURPIN

Faïence. Faïence.
Stock d'un magasin de Faïence,
sans réserve.

PAR EUGENE TOURNE—SAMEDI 17 juillet 1869, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 37 rue Vieille Levée—

Le stock d'un magasin de faïence, comprenant un assortiment général à la convenance des marchands.

Conditions—comptant.

PAR D. E. MORPHY

101 barils Farine, 416 sacs Mais.

PAR D. E. MORPHY, A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu VENDREDI, 16 juillet 1869, à 10 heures du matin, sur la Levée, Premier District, au pied de la rue Girod, pour le compte de qui il appartiendra—

101 barils farine,
416 sacs mais.

Conditions—Comptant.

PAR S GUINAULT

Jolie Propriété rue des Grands Hommes.

PAR S GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 juillet 1869, il sera vendu à midi, à la Bourse de l'Encan de l'Hôtel Royal, rue St Charles—

Un lot de terre mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Grands-Hommes sur 114 pieds de profondeur, entre les rues Mandeville et Marigny. Ensemble une maison, No 474, ayant deux chambres, cabinet et galerie fermée, une cuisine ... chambres, le tout couvert en ardoises ...

Conditions—... comptant et le solde ... à un an de crédit en billets portant intérêt ... pour cent d'intérêt ...

Acte de vente par devant M. H. Seymour, notaire public, aux frais de l'acquéreur ... les taxes pour l'année courante ...

PAR G. DE FERIET.

Meubles! Meubles!

Succession de Michel Thomassin Audry
—No 32,052—

PAR G. DE FERIET encanteur—Bureau No 5 de la rue Royale—SAMEDI 17 juillet 1869, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu ... publique sur les lieux, au No 49 de la rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, en date du 5 juillet 1869—

Un assortiment général de Meubles, comprenant chaises en acajou, armoires, bois de lit, ... tables, toilettes, ... lampes, ... chaises ... table à ... ustensiles de cuisine ... et provisions ...

—Egalement—

Un lot d'argenterie ...

Agréable résidence dans la rue de l'Esplanade entre les rues Bourgogne et Rempart.

Une résidence en briques, à étage, dans la rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier.

—Et—

Deux maisons basses en bois, à Alger.

Succession de Mme Veuve P. G. Bouny
No 32,370

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau No ... de la rue Royale—MARDI ... il sera vendu ... en vertu d'un ordre de l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans ...

[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, sans réserve, de
Marchandises sèches, Lingerie, Bonneterie, "Notions," Cannes, &c., &c.

PAR HOFFMAN MARKS & CO ... encanteurs—Il sera vendu VENDREDI, 16 juillet, à 10 heures du matin dans leur salle d'encan No 38 de la rue de Chartres—

500 lots marchandises sèches de ... américaines et fantaisie ...

—Egalement—

Un fort lot de bonneterie, ... chemises de ... de toile, chemises ... et Hickory ...

—Et—

Une facture de cannes ... une variété de ...

Le tout sera vendu sans réserve.

Conditions à la vente.

PAR C. E. GIRARDEY & CO

Boutique de barbier à l'encan.
Succession de JEAN ...
No ... Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO. encanteurs ... SAMEDI ... il sera vendu ... en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District ...

[illegible]

Conditions—Comptant ...

PAR J. DEJAN JR

Meubles, Pianos et Meubles ... à l'encan.

[illegible]

PAR B J. MONTGOMERY

Chevaux et Mulets.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets buggies, harnais &c. à l'encan.

[illegible]

Conditions—Comptant ...

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR B. J. MONTGOMERY ...

Un assortiment général de Meubles.

[illegible]

THOS L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

THOMAS L. MAXWELL
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.